

Corrigé de l'épreuve de Comptabilité et Finance d'Entreprise du BAC STG 2012 Métropole - Session de Juin

Auteur : Corinne ZAMBOTTO – Ce document n'est pas un corrigé officiel.

Tous mes corrigés du bac STG sont sur : <https://sites.google.com/site/corrigesbacstg2012/>

Pour réviser les épreuves ou pour avoir des conseils sur l'oral de rattrapage :
<http://corinne.zambotto.free.fr>

CORRIGE DU DOSSIER 4 : GESTION DU SYSTEME INFORMATIQUE

1. Il faut attribuer un **login (nom d'utilisateur) et un mot de passe** à Mme Dupuis.
Avant cela, il est nécessaire de lui faire prendre connaissance de la charte d'utilisation de l'informatique dans l'entreprise afin qu'elle la signe.
Enfin, il est nécessaire de définir des droits d'accès à Mme Dupuis.

2. Avantages d'une organisation informatique en réseau

Possibilité de partager des périphériques (imprimantes)
Possibilité de travailler sur une base de données commune (située sur le serveur)
Possibilité de faire des sauvegardes sur le serveur
Possibilité d'attribuer des droits d'accès différents aux utilisateurs.

M. Martin peut-il saisir des écritures comptables ?

Non il a uniquement un droit de Lecture et non d'écriture

M. Martin peut-il consulter les prévisions des ventes ?

Oui il a un droit de Lecture

Mme Dupuis peut-elle consulter les comptes clients ?

Oui, elle a un droit de lecture et écriture

Mme Dupuis peut-elle connaître les objectifs de production ?

Non, elle n'a aucun droit

Dès demain, le CORRIGE D'ECONOMIE DROIT EN LIGNE !!

<https://sites.google.com/site/corrigesbacstg2012/>

Pour réviser les épreuves ou pour avoir des conseils sur l'oral de rattrapage :
<http://corinne.zambotto.free.fr>
